

PJ n° 20

Concept de mise en sécurité incendie du projet SODISE

Rapport BET n°1932 « Concept de mise en sécurité du SSI » de janvier
2020 (14 pages)

SODISE



SODISE

Construction d'un bâtiment de stockage CONCEPT DE MISE EN SECURITE DU SSI

Coordinateur SSI :

B.E.T. BATIMENT ET TECHNIQUES

M. Sylvain LE GARS

5 rue Félix le Dantec - 29000 Quimper

Tél : 02.98.95.08.03

Mel : batiment.et.techniques@gmail.com

Janvier 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
MODIFICATIONS DU DOCUMENT	3
SYNTHESE DES POINTS PARTICULIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE	4
Concept de mise en sécurité :	4
Conception générale du SSI	4
ABREVIATIONS EMPLOYEES DANS LE DOCUMENT	5
1 GENERALITES	7
1.1 Objet	7
1.2 Mission de coordination SSI	7
1.3 Référentiel réglementaire et normatif	7
1.4 Intervenants	10
2 CONCEPT DE MISE EN SECURITE	11
2.1 Généralités sur l'établissement	11
2.2 Description du projet	11
2.3 Classement de l'établissement	11
2.4 Dispositions vis-à-vis du règlement de sécurité	11
3 ANNEXES	14
3.1 Plans des zones du SSI	14

MODIFICATIONS DU DOCUMENT

08/11/2019 : Création du concept de mise en sécurité du SSI.

15/01/2020 : Mise à jour du concept de mise en sécurité du SSI, pour avis préalable du SDIS 29 dans le cadre de l'instruction d'un dossier de permis de construire relatif au projet de construction d'un bâtiment de stockage, auquel il est associé notamment la mise en œuvre d'un Système de Sécurité Incendie.

SYNTHESE DES POINTS PARTICULIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE

CONCEPT DE MISE EN SECURITE :

Demandes de dérogation :

- Sans objet

Dispositions particulières :

- Sans objet

CONCEPTION GENERALE DU SSI

- Classement de l'établissement
- Catégorie du SSI
- Implantation de l'équipement central
- Conception des zones de mise en sécurité (ZA, ZC, ZF)
- Temporisation de l'alarme générale (alarme restreinte) : 5 min

ABREVIATIONS EMPLOYEES DANS LE DOCUMENT

Nota : les abréviations suivies d'un astérisque ne sont pas normalisées

AES	Alimentation Électrique de Sécurité
APS	Alimentation Pneumatique de Sécurité
BAAS	Bloc Autonome d'Alarme Sonore
BAAL	Bloc Autonome d'Alarme lumineuse
BAASL	Bloc Autonome d'Alarme sonore et lumineuse
BAES	Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité
BAEH	Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité pour Habitation
BT	Basse Tension
CCF	Clapet Coupe-Feu
CMSI	Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie
CR (*)	Coffret de relayage pour ventilateur de désenfumage
CTA	Centrale de Traitement d'Air
CTP	Cheminement Technique Protégé
DAC	Dispositif Adaptateur de Commande
DAI	Détecteur automatique d'incendie
DAS	Dispositif Actionné de Sécurité
DCM	Dispositif de Commande Manuelle
DCMR	Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées
DCS	Dispositif de Commande avec Signalisation
DCT	Dispositif Commandé Terminal
DECT	Dispositif électrique de commande et de temporisation
DENFC	Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur
DGAS	Diffuseur d'alarme générale sélective
DM	Déclencheur Manuel (d'alarme)
DL	Diffuseur Lumineux
DS	Diffuseur Sonore
DVAF	Dispositifs Visuels d'Alarme Feu (selon Norme NF EN 54-23)
DSAF	Dispositifs sonores d'alarme feu (selon Norme NF EN 54-3)
EA	Équipement d'Alarme
EAE	Équipement d'Alimentation Électrique
EAES	Équipement d'Alimentation en Énergie de Sécurité
ECS	Matériel central d'un Équipement de Contrôle et de Signalisation
ECSAV	Équipement de contrôle et de signalisation d'alarme vocale (selon norme NF EN 54-16)
EDF (*)	Exutoire de désenfumage
FTR	Foyer-type de référence
FTS	Foyer-type de site
GE (*)	Groupe Électrogène (de remplacement)
GES	Groupe Électrogène de Sécurité
GTB	Gestion Technique du Bâtiment
GTC	Gestion Technique Centralisée
IA (*)	Indicateur d'Action
I/O	Interface d'entrée sortie
LAI	Locaux ou volumes acoustiquement identiques
MD (*)	Matériel déporté (du CMSI)
ODF (*)	Ouvrant de désenfumage en façade
PA (*)	Position d'Attente
PS (*)	Position de Sécurité
PCF (*)	Porte coupe-feu à fermeture automatique
SDAD	Système de Détecteurs Autonomes Déclencheurs
SDI	Système de Détection Incendie
SMSI	Système de Mise en Sécurité Incendie
SSI	Système de Sécurité Incendie
SSS	Système de Sonorisation de Sécurité
TBT	Très Basse Tension
TBTP	Très Basse Tension de Protection
TBTS	Très Basse Tension de Sécurité
TR	Tableau Répétiteur
TRA	Tableau Répétiteur d'Alarme Restreinte

TRC	Tableau Répétiteur de Confort
TRE	Tableau Répétiteur d'Exploitation
UAE	Unité d'Aide à l'Exploitation
UCMC	Unité de Commande Manuelle Centralisée
UGA	Unité de Gestion d'Alarme
UGCIS	Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours
US	Unité de Signalisation
VDF (*)	Volet de désenfumage
VTP	Volume Technique Protégé
ZA	Zone de diffusion d'Alarme
ZC	Zone de Compartimentage
ZD	Zone de Détection
ZDA	Zone de Détection Automatique
ZDM	Zone de Détection Manuelle
ZF	Zone de Désenfumage
ZS	Zone de mise en Sécurité

1 GENERALITES

1.1 OBJET

Le présent document a pour objet de décrire les principes de mise de sécurité et l'organisation du SSI du projet, sur la base de la réglementation et des normes applicables (concept de mise en sécurité), dans le cadre du projet de **construction d'un bâtiment de stockage à Briec de l'Odet (29510)**. Il se compose notamment du concept de mise en sécurité et est complété par les plans définissant la décomposition en zone de sécurité.

Le concept de mise en sécurité décrit les principes de mise de sécurité et l'organisation du SSI du projet, sur la base de la réglementation et des normes applicables. Il intègre par ailleurs les éventuelles demandes spécifiques du Maître d'Ouvrage ainsi que celles liées à l'exploitation du bâtiment.

Le présent dossier « concept de mise en sécurité du SSI » est soumis à l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dans le cadre de l'instruction d'une demande de permis de construire.

1.2 MISSION DE COORDINATION SSI

BATIMENT ET TECHNIQUES a été missionné par FACET Ingénierie afin de réaliser une mission de Coordination SSI telle que définie par les normes NF S61-931, NF S61-932 et NF S61-970. Les tâches confiées au titre de la Coordination SSI sont les suivantes :

1.2.1 Phase conception :

- Etablissement dans le cadre du dossier de demande d'autorisation de travaux ou permis de construire du concept de mise en sécurité incendie et des plans des zones du SSI (ZA, ZC, ZF)

1.3 REFERENTIEL REGLEMENTAIRE ET NORMATIF

- Le Code du travail et ses articles traitant des risques d'incendie et d'explosion et évacuation (Articles R4216-1 à 34 concernant la conception des lieux de travail et articles R4227-1 à 57 concernant l'utilisation des lieux de travail)
- L'arrêté du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510, y compris lorsqu'ils relèvent également de l'une ou plusieurs des rubriques 1530, 1532, 2662, ou 2663 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement
- Arrêté du 29 mai 2000 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2925 « accumulateurs (ateliers de charge d) »
- Norme NF C15-100 modifiée de décembre 2002, Installations électriques à basse tension.
- Guide UTE C15-900 de mars 2006, Installations électriques à basse tension – Guide pratique – Cohabitation entre réseaux de communication et d'énergie – Installation des réseaux de communication
- Norme NF C32-070 de janvier 2001, Conducteurs et câbles isolés pour installations — Essais de classification des conducteurs et câbles du point de vue de leur comportement au feu.
- Norme NF S32-001 d'octobre 1975, Acoustique — Signal sonore d'évacuation d'urgence.
- Norme NF S61-931 de février 2014, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositions générales.
- Norme NF S61-932 de juillet 2015, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Règles d'installation des systèmes de mise en sécurité incendie (SMSI)
- Norme NF S61-932/A1 de mars 2018, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Règles d'installation des systèmes de mise en sécurité incendie (SMSI)
- Norme NF S61-932/A2 de décembre 2018, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Règles d'installation des systèmes de mise en sécurité incendie (SMSI)
- Norme NF S61-932/A3 d'avril 2019, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Règles d'installation des systèmes de mise en sécurité incendie (SMSI)
- Norme NF S61-933 d'avril 2019, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Règles d'exploitation et de maintenance.
- Norme NF S61-934 de mars 1991, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Centralisateurs de Mise en Sécurité Incendie (C.M.S.I) — Règles de conception.
- Norme NF S61-935 de décembre 1990, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Unités de Signalisation (U.S) — Règles de conception.
- Norme NF S61-936 de mai 2013, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Équipements d'alarme pour l'évacuation (E.A.) — Règles de conception.

- Norme NF S61-937 modifiée de décembre 1990, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S).
- Norme NF S61-937-1 de décembre 2003, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 1 : Prescriptions générales.
- Norme NF S61-937-2 de décembre 2003, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 2 : porte battante à fermeture automatique.
- Norme NF S61-937-3 de décembre 2004, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 3 : porte coulissante à fermeture automatique.
- Norme NF S61-937-4 de juin 2005, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 4 : rideau et porte à dévêtissement vertical.
- Norme NF S61-937-5 de mars 2012, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 5 : compatibilité pour intégration dans SSI des clapets coupe-feu.
- Norme NF S61-937-6 d'octobre 2010, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 6 : exutoire et ouvrant de désenfumage.
- Norme NF S61-937-7 d'octobre 2010, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 7 : compatibilité pour intégration dans SSI des dispositifs d'évacuation naturelle des fumées et chaleur (DENFC).
- Norme NF S61-937-8 de juillet 2018, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 8 : ouvrants télécommandés d'amenée d'air naturel en façade.
- Norme NF S61-937-9 modifié de janvier 2011, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 9 : coffret de relayage pour ventilateurs de désenfumage.
- Norme NF S61-937-10 de mars 2012, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 10 : compatibilité pour intégration SSI des volets de désenfumage.
- Norme NF S61-937-11 de juin 2012, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 11 : volets de transfert.
- Norme NF S61-937-12 d'octobre 2015, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) — Partie 12 : écran mobile de cantonnement.
- Norme NF S61-938 de juillet 1991, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs de Commande Manuelle (D.C.M) — Dispositifs de Commandes Manuelles Regroupées (DCMR) — Dispositifs de Commande avec Signalisation (D.C.S) — Dispositifs Adaptateurs de Commande (D.A.C).
- Norme NF S61-938/A1 d'août 2013, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs de Commande Manuelle (D.C.M) — Dispositifs de Commandes Manuelles Regroupées (DCMR) — Dispositifs de Commande avec Signalisation (D.C.S) — Dispositifs Adaptateurs de Commande (D.A.C).
- Norme NF S61-938/A2 de septembre 2018, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Dispositifs de Commande Manuelle (D.C.M) — Dispositifs de Commandes Manuelles Regroupées (DCMR) — Dispositifs de Commande avec Signalisation (D.C.S) — Dispositifs Adaptateurs de Commande (D.A.C).
- Norme NF S61-939 de mars 1992, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Alimentations Pneumatiques de Sécurité (A.P.S) — Règles de conception.
- Norme NF S61-939-1 de janvier 2014, Systèmes de sécurité incendie (SSI) — Alimentations pneumatiques de sécurité – Partie 1 : Bouteille à usage unique de dioxyde de carbone comprimé.
- Fascicule FD S61-949 de novembre 1995, Système de Sécurité Incendie – Commentaires et interprétations des normes NF S61-931 à NF S61-939
- Norme NF S61-940 de juin 2000, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Alimentations Électriques de Sécurité (A.E.S) — Règles de conception.
- Norme NF S61-941 de novembre 2016, Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I) — Equipements de répétition d'exploitation.
- Norme NF S61-961 de septembre 2007, Matériels de détection d'incendie — Systèmes Détecteurs Autonomes Déclencheurs (SDAD).
- Norme NF S61-970 de février 2013, Règles d'installation des Systèmes de Détection Incendie (S.D.I).
- Norme NF S61-970/A1 de mai 2017, Règles d'installation des Systèmes de Détection Incendie (S.D.I).
- Norme NF EN 54-1 de mai 2011, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 1 : Introduction.
- Norme NF EN 54-2 modifiée de décembre 1997, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 2 : Equipement de contrôle et de signalisation.
- Norme NF EN 54-3 de septembre 2014, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 3 : Dispositifs sonores d'alarme feu.
- Norme NF EN 54-4 modifiée de décembre 1997, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 4 : Équipement d'alimentation électrique.
- Norme NF EN 54-5 modifiée de mars 2001, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 5 : Détecteurs de chaleur.
- Norme NF EN 54-7 modifiée de mars 2001, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 7 : Détecteurs ponctuels fonctionnant suivant le principe de la diffusion de la lumière, de la transmission de la lumière ou de l'ionisation

- Norme NF EN 54-10 modifiée d'avril 2002, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 10 : Détecteurs de flamme.
- Norme NF EN 54-12 de mai 2003, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 12 : Détecteurs de fumée – Détecteurs linéaires fonctionnant suivant le principe de la transmission d'un faisceau d'ondes optiques rayonnées.
- Norme NF EN 54-13 de mars 2017, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 13 : évaluation de la compatibilité et de l'aptitude au raccordement des composants d'un système.
- Norme NF EN 54-16 d'avril 2008, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 16 : Élément central du système d'alarme incendie vocale.
- Norme NF EN 54-17 de mars 2006, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 17 : Isolateurs de court-circuit.
- Norme NF EN 54-18 de mars 2006, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 18 : Dispositifs d'entrée / sortie.
- Norme NF EN 54-20 de septembre 2006, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 20 : Détecteur de fumée par aspiration.
- Norme NF EN 54-21 de juillet 2006, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 21 : Dispositifs de transmission de l'alarme feu et du signal de dérangement.
- Norme NF EN 54-22 de juin 2015, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 22 : Détecteurs de chaleur de type linéaire réenclenchables.
- Norme NF EN 54-23 de juin 2010, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 23 : Dispositifs d'alarme feu — Dispositifs visuels d'alarme feu.
- Norme NF EN 54-24 de juin 2008, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 24 : Composants des systèmes d'alarme vocale — Haut-parleurs.
- Norme NF EN 54-25 de novembre 2008, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 25 : Composants utilisant des liaisons radioélectriques.
- Norme NF EN 54-26 de juin 2015, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 26 : Détecteurs de monoxyde de carbone – Détecteurs ponctuels.
- Norme NF EN 54-27 d'avril 2015, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 27 : Détecteurs de fumée dans les conduits.
- Norme NF EN 54-28 de mars 2016, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 28 : Détecteurs de chaleur de type linéaire non réenclenchables.
- Norme NF EN 54-29 de mai 2015, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 29 : Détecteurs d'incendie multicapteurs – détecteurs ponctuels utilisant une combinaison de capteurs de fumée et de chaleur.
- Norme NF EN 54-30 de mai 2015, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 30 : Détecteurs d'incendie ponctuels utilisant une combinaison de capteurs de monoxyde de carbone et de température.
- Norme NF EN 54-31 modifiée de février 2015, Systèmes de détection et d'alarme incendie — Partie 31 : Détecteurs ponctuels combinant l'utilisation de capteurs de fumée, de capteurs de monoxyde de carbone et éventuellement de capteurs de chaleur.
- Norme NF EN 81-1+A3 de mars 2010, Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs — Partie 1 : Ascenseurs électriques.
- Norme NF EN 81-2+A3 d'avril 2010, Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs — Partie 2 : Ascenseurs hydrauliques.
- Norme NF EN 12101-2 d'octobre 2003, Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur — Partie 2 : Spécifications relatives aux dispositifs d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur.
- Norme NF EN 12101-8 d'août 2011, Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur — Partie 8 : volets de désenfumage.
- Norme NF EN 12101-10 de janvier 2006, Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur — Partie 10 : Équipement d'alimentation en énergie (indice de classement : S 62-310).
- Norme NF EN 12449 de juin 2016, Cuivre et alliages de cuivre — Tubes ronds sans soudure pour usages généraux.
- Norme NF EN 13501-1+A1 de février 2013, Classement au feu des produits et éléments de construction — Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu
- Norme NF EN 60268-16 d'octobre 2015, Équipement pour systèmes électroacoustiques — Partie 16 : Évaluation objective de l'intelligibilité de la parole au moyen de l'indice de transmission de la parole.
- Norme NF EN 60695-2-11 de juillet 2001, Essais relatifs aux risques du feu— Partie 2-11 : Essais au fil incandescent/chauffant — Méthode d'essai d'inflammabilité pour produits finis.
- Norme NF EN ISO 7010 modifiée d'avril 2013, Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité enregistrés.
- Norme NF ISO 8573-1 de juin 2010, Air comprimé — Partie 1 : Polluants et classes de pureté.
- Norme expérimentale XP C93-539 d'août 2016, Essai de comportement au feu des câbles optiques résistants au feu.

La liste énumérée précédemment n'est en aucun cas limitative. Les installateurs mettant en œuvre le SSI et les dispositifs qu'il pilote sont réputés connaître parfaitement les obligations qui découlent des différentes règles et règlements en vigueur au moment de la réalisation des travaux.

1.4 INTERVENANTS

MAITRE D'OUVRAGE :	SODISE Stang Ar Garront, 29150 CHATEAULIN
CONTRACTANT GENERAL :	FACET Rue de Domblans, ZA de Quiella, 29590 LE FAOU
ARCHITECTE :	ARCHI FACTORY Espace du Ter, 13 Boulevard Jean Monnet, 56260 LARMOR PLAGE
BUREAU DE CONTROLE :	VERITAS 22 rue Amiral R.Desfossés, CS62827, 29 228 BREST Cedex 2
BET ICPE :	NEODYME Carré Rosengart, 16 quai Armez, 22000 SAINT BRIEUC
COORDINATEUR S.S.I. :	BATIMENT ET TECHNIQUES, Sylvain LE GARS 5 rue Félix Le Dantec, 29000 QUIMPER

2 CONCEPT DE MISE EN SECURITE

2.1 GENERALITES SUR L'ETABLISSEMENT

L'entreprise SODISE est un grossiste en outillage, distributeur d'outillage mécanique, de fournitures et matériel industriel. Le projet a pour but la construction d'un bâtiment de stockage et bureaux.

2.2 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit en détails :

- 1 cellule de matières premières de 5105m² ouverte sur l'espace réception de marchandise de 800m² (+ local de charge de chariots élévateurs de 140m² et quelques locaux annexes tels que salle de pause et bureau
- 1 cellule « Picking » de 4550m² servant de stock tampon pour la préparation de commande, ouverte sur la zone préparation de 730m² et la zone expédition de 555m²
- 1 local de charge d'engins de manutention de 277m²
- 1 partie administration composée de bureaux, salle de réunion, locaux techniques électriques (poste de transformation, TGBT, informatique), garage de démonstration, divers stockages, SAV, laboratoire, ..., dont le plancher haut du dernier niveau est inférieur ou égal à 8 mètres.
- 1 zone déchetterie avec bennes de type ouverte côté Sud-Ouest espacée de plus de 10 mètres du bâtiment principal

La cellule de stockage de matières premières servira à stocker tous les produits susceptibles d'être vendus par SODISE hors chimie, contenants sous pressions et liquides inflammables. Il n'est pas prévu de stock de liquides ou gaz inflammables de grandes quantités. Si des stocks existent, ils devront être entreposés dans des armoires autoprotégées (cas possible sur le picking).

Il est prévu au projet la mise en œuvre d'un système de sécurité incendie (SSI) dans l'établissement.

2.3 CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Suivant indication du maître d'ouvrage et étude du classement aux rubriques de la nomenclature des ICPE, le classement de l'établissement est le suivant :

Classement ICPE :

Rubrique 1510 : Entrepôts couverts soumis au régime de l'enregistrement

Rubrique 2925 : Accumulateurs (ateliers de charge d')..... soumis au régime de la déclaration

2.4 DISPOSITIONS VIS-A-VIS DU REGLEMENT DE SECURITE

2.4.1 Préambule :

Les différents points ci-après énumèrent les principaux besoins relatifs aux fonctions de sécurité entrant dans le principe de la gestion de la sécurité par le SSI.

2.4.2 Limites du projet :

Sans objet.

2.4.3 Principes généraux de mise en sécurité

Compte tenu du type d'établissement, il a été envisagé en conformité avec les textes applicables, le principe de mise en sécurité suivant :

- Généralisation de la détection incendie (soit par détection automatique incendie, soit par détection du système d'extinction automatique à eau de type sprinkleur) ;
- Déclenchement temporisé du signal d'évacuation de type alarme générale ;
- Fermeture des portes à fermeture automatique en limite des cellules de stockage et en recoupement de la zone administration ;
- Désenfumage des escaliers et cellules de stockage (ensembles indépendants – par déclenchement automatique de type fusible et/ou depuis organe de commande implanté localement).

2.4.4 Principe d'évacuation

Le signal d'évacuation sera donné pour l'ensemble du bâtiment par alarme générale et devra être audible de tout point du bâtiment.

En application de l'article R. 4225-8 du code du travail, le signal sonore d'évacuation incendie sera complété par des dispositifs lumineux rendant l'alarme perceptible par les personnes en situation d'handicap, à minima aux endroits pouvant être fréquentés isolément.

Le lancement du signal d'évacuation sera donné par DAI (et/ou détection du système sprinkleur), DM et commande manuelle sur l'UGA. Il est prévu une temporisation de 5 minutes sur la diffusion de l'alarme générale.

2.4.5 Principe de compartimentage

Le bâtiment principal est prévu d'être recoupé tel que :

- Ensemble du bâtiment

Toutes les portes de recoupement des circulations des niveaux ainsi que l'ensemble des portes de recoupement des cellules de stockage devront être à fermeture automatique. Ces portes asservies seront certifiées DAS conforme à la NF S61-937-2.

Le lancement du compartimentage se fera par DAI ainsi que par la commande de l'UCMC du CMSI.

2.4.6 Principe de désenfumage

Conformément aux textes de référence, il n'est pas prévu de commande de désenfumage à partir du système de sécurité incendie.

Par contre en ce qui concerne les cellules de stockage, les locaux de charges ainsi que les escaliers, ceux-ci sont prévus désenfumés naturellement et commandés manuellement par minimum une commande placée au rez de chaussée et installé entre 0.90 et 1.30 mètre de hauteur. Ces équipements ne font pas partis du SSI et forment des ensembles indépendants au sens de la norme NF S61-931.

2.4.7 Principe de détection

Un système d'extinction automatique à eau type sprinkleur étant prévu sur l'ensemble de l'établissement (hors chaufferie et local transfo), il sera prévu seulement une détection automatique incendie de part et d'autre des portes à fermeture automatique (principe permettant le fonctionnement automatique du compartimentage).

En complément de ce qui est exigé, il est prévu une détection automatique incendie étendue aux locaux suivants :

- Cour extérieure
- SAV
- Soudure
- Salle insonorisée
- Labo
- Salle noire
- Stock SAV
- Garage
- Showroom
- Serveur
- TGBT
- Transfo
- Locaux de charge engins
- Local charge batterie
- Chaufferie

Afin d'améliorer la levée de doute, il sera prévu des indicateurs d'action dans les circulations horizontales permettant de visualiser les détecteurs sollicités des locaux sous surveillance.

Les déclencheurs manuels d'incendie (DM) seront disposés à l'étage à proximité immédiate de l'accès à chaque escalier et au rez-de-chaussée à proximité des sorties nécessaires à l'évacuation.

2.4.8 Nature du SSI

Au vu des principes décrits ci-dessus, il sera prévu un système de sécurité incendie de catégorie A équipé d'un équipement d'alarme de type 1.

L'équipement central du SSI sera installé au rez de chaussée au niveau de l'accueil surveillé par une détection automatique incendie.

En complément, afin de respecter l'article 12 de l'arrêté du 11 avril 2017 demandant que la détection actionne une alarme perceptible en tout point du bâtiment, et étant donné que quasiment toute la détection incendie est gérée par le système d'extinction automatique incendie, le SSI devra prévoir la reprise de l'information d'alarme du système sprinkleur.

Dans le cas où l'ECS prévu pour le système d'extinction automatique à eau serait associable à l'ECS prévu pour le SSI, la mise en réseau de ces 2 équipements pourrait être faite, permettant ainsi de faciliter l'exploitation de ceux-ci, et aussi, de limiter l'emprise des équipements centraux des SSI et SPK au niveau de l'accueil de l'établissement.

L'exploitation du SSI se fera par l'intermédiaire de l'équipement central et d'un tableau de report d'exploitation disposé dans le bureau du responsable sécurité.

2.4.9 Alimentations électriques de sécurité

Les installations de sécurité, dans notre cas, sont limitées à l'alimentation des équipements centraux et alimentations de sécurité type EAE/EAES/AES ; Il n'est pas prévu que l'établissement possède de groupe électrogène de remplacement (les groupes motopompes du système sprinkleur sont prévus diesel).

La conception générale des installations électriques de sécurité sera faite de la façon suivante :

- Alimentation des équipements centraux du SSI ainsi que des alimentations électriques de sécurité type EAE/EAES/AES réalisée au moyen d'une dérivation issue directement du tableau principal du bâtiment et sélectivement protégée ;

3 ANNEXES

3.1 PLANS DES ZONES DU SSI

Les plans joints au présent dossier (représentation sans échelle), précisent les limites géographiques des zones de mise en sécurité (ZA, ZC, ZF) de l'établissement.

Quimper le 15/01/2020

Rédacteur : Sylvain LE GARS
BET Bâtiment et Techniques

